




Calendrier des activités

juillet 2023

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|-------------------|---|-----------------|------------------------|-----------------|-----------------|---|
| | | | | | | 1 Fête du Canada  |
| 2 | 3  | 4 | 5 Assemblée du conseil | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10  | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 MARCHÉ ESTIVAL  |
| 16 MARCHÉ ESTIVAL | 17 BUREAU FERMÉ  | 18 BUREAU FERMÉ | 19 BUREAU FERMÉ | 20 BUREAU FERMÉ | 21 BUREAU FERMÉ | 22 |
| 23 | 24 BUREAU FERMÉ  | 25 BUREAU FERMÉ | 26 BUREAU FERMÉ | 27 BUREAU FERMÉ | 28 BUREAU FERMÉ | 29  |
| 30 | 31 BUREAU FERMÉ  | | | | | |

Pour nous joindre

Michel Cliche, maire

Stéphanie Côté Directrice Générale
clerval@mrcao.qc.ca

Téléphone: (819) 520-2640
Télécopieur: (819) 783-4001

Municipalité de Clerval «Petit journal»

Edition Juillet 2023



| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|----------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------|
| FERMÉ | 8h00 à 16h00 | 8h00 à 16h00 | 8h00 à 16h00 | 8h00 à 16h00 | 8h00 à 12h00 | FERMÉ |

VEUILLEZ NOTER QUE LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ DU 15 JUILLET AU 31 JUILLET INCLUSIVEMENT. DE RETOUR AUX HEURES NORMALES DE BUREAU LE MARDI 1 AOÛT 2023.

Vous voulez faire paraître une publicité dans notre Petit journal à très peu de frais?

Frais mensuels exigibles

1/3 de page = 2 \$

1/2 page = 5 \$

1 page = 10 \$

MANON POULIOT

Conseillère en soins de beauté indépendante

326, chemin de la plage Delisle
Clerval, Qc, J0Z 1R0

T: 819.783.2042

C: mpouliot.mk@hotmail.com



MARY KAY

VTT ET TRACTEURS CIRCULANT SUR LA ROUTE

S.v.p. faites attention au macadam lorsque vous circulez sur les routes recouvertes d'un traitement de surface et ne collez pas trop le bord de la route.

Merci de votre collaboration!

Pensez à faire analyser l'eau de votre puits.

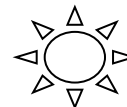
Le ministère recommande de tester l'eau au printemps et à l'automne, pour éviter de consommer de l'eau contaminée.

A tout ceux qui veulent payer des messes, vous êtes les bienvenus !

Permis de stationnement à l'aire d'accueil

Le coût du permis de stationnement est de vingt dollars (20 \$) par jour et de cent dollars (100 \$) par semaine. Celui-ci est non transférable et doit être apposé de façon à être visible de l'extérieur.

Ces permis sont disponibles au bureau municipal sur les heures d'ouvertures de celui-ci.





819-333-5500

Résidentiel
Commercial
Industriel
Municipal
Agricole



Yvan Auger
Maître électricien
y.auger@augerelectrique.com

170, 1re rue Ouest
La Sarre, Québec, J9Z 1V2
Télécopieur: 819-333-5503
Téléphone: 819-333-5500

Construction
Rénovation
Réparation
Vente

Chauffage
Éclairage
Contrôle
Câblage
Entrée électrique
Panneau de distribution
Piscine et Spa

www.augerelectrique.com

Permis de construction et rénovation

Saviez-vous que:

1- Il est important de contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux de construction, rénovation, agrandissement, modification ou autres et ce, pour vous assurer de la conformité de votre projet avec la réglementation en vigueur.

2- **Un permis est nécessaire** pour TOUS les travaux ayant une valeur de 500\$ ou plus, même si vous accumulez les matériaux depuis un certain temps; même si les matériaux utilisés vous ont été donnés; même si votre remise préfabriquée est usagée... Informez-vous AVANT de faire les travaux! Ça pourrait vous éviter bien des problèmes... Amende de 200\$, démolition, etc...

Vous pouvez remplir le **formulaire de demande de permis** que vous retrouverez sur notre site internet et le transmettre par courriel au clerval@mrcao.qc.ca

Sanctions et pénalités

Pour toute infraction ou contravention à quelconque des dispositions des règlements d'urbanisme rend le contrevenant **passible d'une amende de deux cents dollars.**

Si l'infraction d'un règlement est continue, cette continuité **constitue jour par jour une infraction** séparée et la pénalité édictée pour cette infraction peut être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.

Auxiliaires

Il est interdit d'annexer à une roulotte toute construction telle que portique, véranda, chabrette, hangar, appentis, ou autres semblables sans avoir obtenu au préalable un permis de l'inspecteur des bâtiments.

Veillez noter que depuis le 1er janvier 2017, la Municipalité applique l'article 1.3.7.2 du règlement administratif #82, inclus dans les règlements d'urbanisme et impose une amende de 200 \$ pour tout citoyen ayant commencé les travaux avant la demande de permis, contrevenant à l'article 1.3.2.1.

Prévoyez qu'un délai de 30 jours peut être requis pour l'obtention d'un permis.

Échec aux invasions de domiciles

PROTÉGER VOTRE DOMICILE

POUVEZ-VOUS PROTÉGER VOTRE DOMICILE CONTRE UNE INVASION?

- Verrouiller les portes et fenêtres, même lorsque l'on est à la maison.
- Garder les entrées et garages bien illuminés la nuit.
- Protéger les ampoules extérieures.
- Tailler haies et arbustes.
- Créer l'impression que sa résidence est occupée en tout temps.
- Éviter de laisser à l'extérieur des outils ou objets qui pourraient servir à briser les fenêtres ou forcer les serrures.
- Utiliser une minuterie pour régler l'éclairage intérieur.
- Effectuer un contrôle de sécurité de tous les accès, et corriger leurs faiblesses.
- S'assurer que la porte est munie d'une fenêtre ou d'un judas.
- Installer des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures, y compris les portes de garage.
- Installer des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur fenêtres et portes coulissantes accessibles.
- Augmenter la résistance des cadrages de portes.
- Faire installer un système d'alarme, et l'utiliser lorsque l'on est à la maison.
- Programmer les numéros d'urgence sur le téléphone.
- Ne pas garder de sommes d'argent chez soi.
- Garder ses objets précieux dans un coffret de sûreté à la banque.
- Identifier ses biens au moyen d'un burin.

Le Ministère des ressources naturelles et de la forêt a émis un avis d'interdiction de circuler en forêt public, les vtt sont aussi concernés qu'en à cette interdiction. Le Ministère demande aussi aux propriétaires privés de ne pas circuler sur leurs terres. Il est aussi **STRICTEMENT DÉFENDU** de faire des feux de camp ou des feux d'artifices, peu importe vos installations.

Le meilleur moyen, en tant que citoyen, que nous avons pour aider les pompiers est de suivre les consignes. Il est de la responsabilité de chacun de les respecter, et les policiers peuvent nous supporter à les faire respecter.

De plus, nous vous recommandons de ne pas aller sur les plans d'eau.

Utilisons notre gros bon sens et ne soyons pas responsable d'un nouveau feu !

Merci de votre collaboration !

Contribution matérielle pour la maison des jeunes

Si vous avez les items suivant dont vous voulez vous départir, la municipalité serait preneuse pour garnir la maison des jeunes !!!

Nous cherchons:

- * Petites bibliothèques;
- * Jeux sur table;
- * Table de ping pong;
- * Instruments de musique etc

Vous pouvez communiquer au bureau municipal pour tout dons de matériel !!!

Merci au nom de nos jeunes !!



Bibliothèque Municipale

La bibliothèque est ouverte à tous.

ABONNEMENT
Adultes : \$4.00.
Enfant moins de 18 ans : gratuit.



Lundi 19h00 à 20h00

Mardi 9h30 à 11h30 - 13h30 à 15h30

Jeudi 9h00 à 11h30

Prêts à la bibliothèque :

La durée de prêt de chaque document dépend d'où vient le document emprunté. Soit de 21 jours quand il provient de notre bibliothèque. Ce prêt peut être renouvelé par téléphone. Cependant, lorsque c'est un prêt d'une autre bibliothèque, par le RÉSEAU, le livre possède un bordereau avec **une date de retour obligatoire** à respecter et ne peut se renouveler.



Comité repas funéraire de Clerval

Attendu qu'aucune cotisation n'a été exigée lors des huit dernières années pour les repas funéraires. Le comité a pris comme décision de recommencer à nouveau la liste de nos membres. Cette liste sera formée seulement de résidents de Clerval et de l'île Nepawa.

La cotisation qui sera payée couvrira un repas (chaud ou froid selon la demande) et le service pour 50 personnes.

Étant donné que nous n'avons pas beaucoup de bénévoles, les cotisations devront être payées pour deux ans d'une valeur de 10\$ par adulte. Pour les enfants de moins de 18 ans, ce sera gratuit.

Les cotisations seront recevables au bureau municipal ou à Mathilde Lévesque.

SERVICE D'ENTRETIEN GÉNÉRAL

-LAVAGE A PRESSION

* RESTORATION D'ESCALIERS

* - PLANCHERS DE BOIS

* Pour plus d'informations contactez

* Michel au 819-290-4380 !

LE PILIER EST UN ORGANISME QUI VIENT EN AIDE AUX PERSONNES AYANT SUBI UN TRAUMATISME CRANIOCÉRÉBRAL (TCC) ET À LEURS PROCHES.

Service psychosocial,
activités de groupe,
accompagnement, répit aux
proches aidants et plus
encore!

Pour plus d'informations, contactez
Jade Bouchard, intervenante sociale
du secteur d'Abitibi-Ouest

(819) 333-7088
intervenants@pilieratcat.qc.ca
350, rue Principale La Sarre
(Porte arrière)

www.pilieratcat.qc.ca
Facebook: Le Pilier



Volume 14, Numéro 6, Juin 2023

Déménager et être écolo... ça se peut?

Source : [Équiterre](#)

Un déménagement est souvent source de stress, d'épuisement, mais surtout de manque de temps qui nous fait parfois oublier nos convictions environnementales. Il est possible de s'organiser pour réaliser un déménagement qui aura moins d'impact sur la planète... Voici quelques petits trucs.

AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

Avant de tout mettre dans des cartons, prenez le temps de trier l'ensemble de vos biens à l'avance et limitez ce que vous jetez en adoptant de bonnes pratiques :

- * Organisez une vente de garage;
- * Vendez vos objets sur des sites d'annonces de particuliers;
- * Faites don à vos proches ou à un service d'entraide ou la Ressourcerie;
- * Renseignez-vous auprès de votre [MRC](#) ou de votre municipalité ou consultez le site de [Recyc-Québec](#) pour connaître la façon écologique de disposer des résidus domestiques dangereux (huiles usées, peinture, médicaments périmés, piles, etc.) et des [déchets électroniques](#) (cellulaires, ordinateurs, etc.).

LES BOÎTES :

- * Récupérez les boîtes d'un(e) proche ou demandez-en à votre supermarché, dépanneur ou pharmacie. En vous prenant d'avance, vous pourrez en récolter une bonne quantité;
- * Plutôt que d'acheter un matériel pour protéger vos biens comme la mousse, le papier journal ou le papier bulle, favorisez ce que vous avez déjà sous la main : les serviettes de bain, linges à vaisselle, draps ou vêtements feront de très bons protecteurs pour vos objets fragiles en plus de les garder propres.



BIENVENU CHEZ VOUS

Votre nouveau chez vous a besoin de nettoyage ou de quelques rénovations?

- * Optez pour des [produits d'entretien ménager non toxiques et biodégradables](#);
- * Choisissez de la [peinture écologique](#);
- * Suivez ces quelques conseils pour faire un [bon ménage sans produits néfastes pour votre santé et la planète](#);

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE :

- * Optez pour une toilette à faible consommation d'eau et pour un pommeau et une robinetterie à débit réduit;
- * Pour améliorer la qualité de l'air et réduire les risques de moisissures, équipez-vous d'un système de ventilation écoénergétique;
- * Dans la cuisine, choisissez des armoires et un revêtement de comptoir composés de matériaux durables comme le bois certifié FSC et la pierre naturelle. Laissez-vous inspirer par le [Guide des options écologiques](#) de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ).

Profitez aussi du déménagement pour améliorer la performance énergétique de votre nouveau milieu de vie :

- * Assurez-vous que vos portes et vos fenêtres sont bien isolées et colmatez les fuites d'air indésirables, afin d'améliorer le confort et l'efficacité énergétique de la résidence;
- * Pour d'autres trucs pratiques, consultez le [Guide de l'efficacité énergétique](#).

Départissez-vous de vos objets de la bonne façon

Source : [Recyc-Québec](#)

APPAREILS MÉNAGERS ET DE CLIMATISATION :

Votre réfrigérateur ou un autre de vos appareils ménagers est fonctionnel et peu âgé? Utilisez les petites annonces pour vous en départir ou offrez-le à [Recyclo-Nord Ressources Le Filon vert](#) pour qu'il soit utile à d'autres citoyens.

Il ne fonctionne plus du tout? Apportez-le à l'Écocentre Abitibi-Ouest qui est un point de dépôt reconnu. Plus d'informations : Consultez [GoRecycle](#) l'organisme de gestion reconnu pour le recyclage des appareils ménagers et de climatisation. Les appareils réfrigérants contiennent des halocarbures qui sont des matières nocives pour l'environnement et la couche d'ozone. Ces substances doivent donc être récupérées de manières sécuritaires.

VAISSELLE CASSÉE :

Vos beaux verres à vin n'ont pas survécu au déménagement? Ces produits ne vont pas dans le bac de récupération. Pourquoi? Parce que les verres à boire ne sont pas composés du même type de verre que les pots de cornichons et ne sont pas recyclables. Votre vaisselle cassée doit donc être déposée dans le sac à ordures.



MEUBLES :

Une nouvelle causeuse a remplacé votre vieux sofa? Profitez des petites annonces pour vendre ou donner vos anciens meubles ou déposez-les à [Recyclo-Nord Ressources Le Filon vert](#) pour qu'ils soient utiles à d'autres citoyens.

Saviez-vous que le bois est une matière qui entre dans la composition de plusieurs produits? Essayez de le récupérer le plus possible. S'il s'agit de meubles brisés qui ne sont pas réparables, l'écocentre est un endroit idéal pour les recycler.

TRUCS ET CONSEILS

Pour savoir comment vous départir de vos produits, téléchargez l'application mobile de Recyc-Québec : [Ça va où?](#)



ÉCOCENTRE ET CENTRE DE VALORISATION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
819-333-2807

LE PRINCIPE DES 3R
Réduction à la source
Réemploi
Recyclage
Valorisation

MRC D'ABITIBI-OUEST
11, 5e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K7
819-339-5671
mrcao@mrcao.qc.ca

Communauté chrétienne Ste-Jeanne D'Arc

AVIS A CEUX QUI VOUDRAIENT PAYER DES MESSES, VOUS ÊTES LES BIENVENUS !

Pour ceux qui veulent faire un don a la Fabrique pour aider a payer les frais courants de l'année, ce serait très apprécié, votre participation est important pour le maintien de notre comité de la Fabrique !! Vous pouvez nous remettre les dons, soit au bureau municipal a Stéphanie Côté ou contactez Mathilde Lévesque au 819-783-3161 !

PROGRAMME DES MESSES DU MOIS

Dimanche 2 juillet 2023 : 11h00 La Reine (Abbé Laurent)

Samedi 8 juillet 2023 : 16h00 Mancebourg (Abbé Laurent)

Samedi 15 juillet 2023 : 19h00 Clerval (Abbé Laurent)

Messe pour Fernand et Bruno Goulet par Pauline Goulet

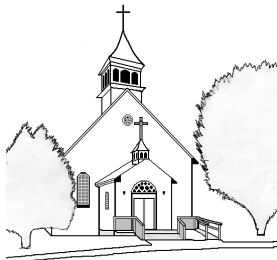
Dimanche 16 juillet 2023 : 9h30 Dupuy (Abbé Laurent)

Samedi 22 juillet 2023 : 16h00 Mancebourg (Abbé Laurent)

Dimanche 23 juillet 2023 11h00 La Reine (Abbé Laurent)

Samedi 29 juillet 2023 : 19h00 Clerval (Abbé Laurent)

Messe pour Marie-Claire Dubuc par quête funéraire

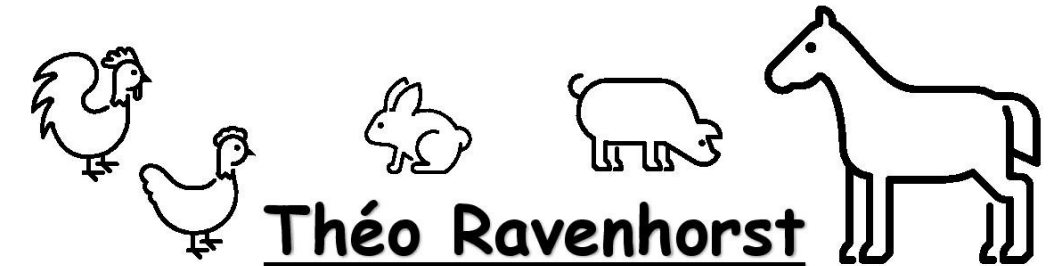


Service de Gardiennage pour vos Animaux

Vous partez en voyage ou devez vous absenter une nuit?
Je vous offre mes services de gardiennage pour vos animaux
directement à votre domicile.

Tarif personnalisé selon vos demandes et le nombre d'animaux

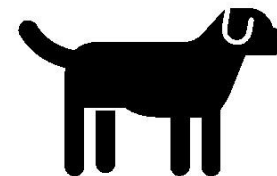
À partir d'aussi peu que **5\$** par jour



819 783-2202

Ou communiquer avec moi
sur ma page Facebook

Service offert que dans la municipalité de Clerval



À LA DÉCOUVERTE DES MILIEUX HUMIDES

C'est quoi les milieux humides ?

Ce sont des écosystèmes ni vraiment aquatiques, ni vraiment terrestres. En fait, ceux-ci sont caractérisés par la présence en eau temporaire ou permanente pour une période suffisamment longue. L'eau présente dans l'écosystème permet à certains types de plantes d'y pousser et modifie les caractéristiques du sol. Les milieux humides ont donc un type de végétation spécifique (hygrophiles) et des sols souvent saturés en eau (hydromorphes).

4 Grands types de milieux humides

Au Québec, on distingue généralement 4 grands types de milieux humides soit les étangs, les marais, les marécages et les tourbières.

1 Les étangs sont définis comme une surface recouverte d'eau et qui, en période sèche, a un niveau d'eau plus bas que 2 mètres. On y retrouve surtout des plantes flottantes, aquatiques ou émergentes (comme la quenouille). Ces plantes doivent couvrir moins du quart de la surface désignée pour obtenir le titre d'étang!

2 Les marais sont une surface de terrain inondé en permanence ou de façon temporaire. Ces écosystèmes sont aussi caractérisés par la présence de plantes herbacées en grande quantité. Il peut s'y trouver des arbres ainsi que des arbustes, mais ceux-ci doivent occuper une superficie inférieure à 25%.

3 Les tourbières sont des écosystèmes caractérisés par la présence de tourbe d'une épaisseur d'au moins 30 centimètres. La tourbe est le résultat de la décomposition partielle de matière organique. Elle est partiellement décomposée en raison de la proximité des eaux souterraines (bien souvent, ces eaux sont au même niveau que le sol dans le cas d'une tourbière). Pas d'oxygène, pas de décomposition!

4 Les marécages quant à eux ont des sols soumis à des inondations saisonnières ou qui sont souvent saturés en eau. La végétation qui caractérise les marécages doit également être ligneuse (arbres ou arbustes) sur plus du quart de sa superficie.

QUE FONT-ILS ?

Les milieux humides nous rendent plusieurs services. Selon le type de milieu, les services rendus à nos populations diffèrent. Les tourbières par exemple, stockent une importante quantité de carbone, ce qui aide à réduire les émissions de GES dans l'atmosphère. Les étangs quant à eux, sont souvent un point chaud de diversité et représentent des écosystèmes indispensables à plusieurs espèces. Parmi les services écologiques que rendent les milieux humides, on peut aussi compter sur la réduction des inondations, la filtration de sédiments présents dans l'eau, la recharge des eaux souterraines, la régulation des débits d'eau, sans oublier leur attrait esthétique.



Comment puis-je aider à les protéger ?



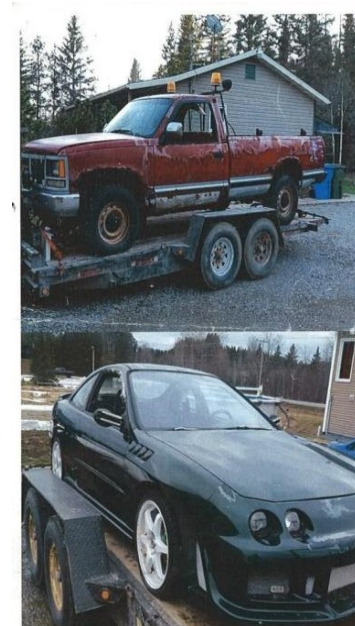
C'est tout simple, on évite les perturbations! En effet, la meilleure façon d'empêcher qu'un milieu se dégrade, c'est de ne pas y toucher. Ça semble être une évidence, mais ça ne l'est pas toujours.

Vous pouvez également doter votre milieu humide d'une protection légale sur votre propriété. Pour ce faire, vous devez obtenir le statut de réserve naturelle en milieu privé auprès du MELCC. Ce statut, qui a une durée minimum de 25 ans, ne vous empêchera toutefois pas de pratiquer quelques-unes de vos activités préférées sur votre terrain, comme le jardinage ou la coupe de bois. Vous pourriez même bénéficier d'une exemption de taxes foncières municipales et scolaires!

Votre MRC ou votre municipalité peut également s'impliquer par la création d'un paysage humanisé. La création d'un paysage humanisé est une entente avec le MELCC qui vise à établir les activités permises ou non dans une zone habitée dans le but de la protéger.

Savez-vous ?

Savez-vous qu'il est interdit à quiconque de procéder à des coupes de bois sur les terres de la municipalité sans avoir au préalable de permis émis par la municipalité sous peine d'amende? Pour toute informations ou pour une demande de permis de coupe, veuillez-vous adresser au bureau municipal !



ACHAT DE VÉHICULES EN TOUS GENRE

Ça traîne dans ta cour ?
Tu veux t'en débarrasser ?

- ➔ Fonctionnel ou pas
- ➔ Plaquable ou pas
- ➔ Accidenté ou pas

Entre 100\$ et 800\$ Selon le véhicule et l'état

Sur tout le territoire de l'Abitibi

La Sarre et les environs – Rouyn – Amos- Val D'Or et plus !

819-947-2323

819-339-4371



Municipalité de Clerval

579, 2e et 3e Rang

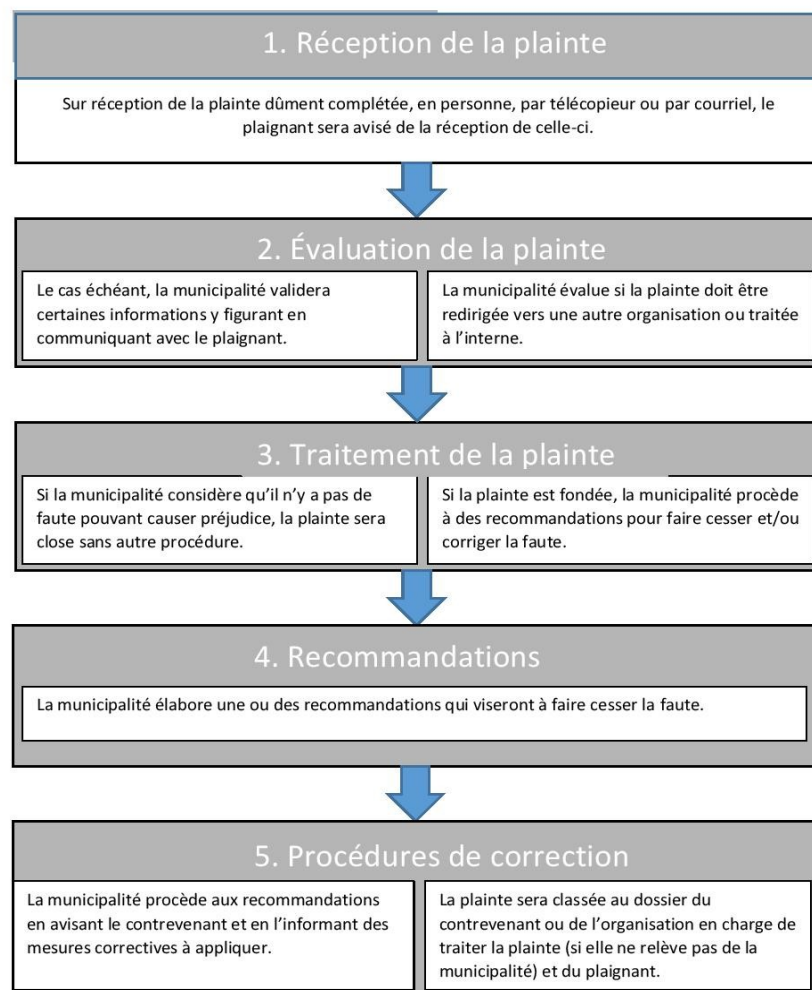
Clerval (Québec) J0Z 1R0

Téléphone: 819 783-2640

Télécopieur: 819 783-4001

Courriel: clerval@mrcao.qc.ca

Processus de traitements des plaintes



Le 4 Avril 2023

Municipalité de Clerval
579, Rang 3
Clerval (Qc) J0Z 1R0

COMMUNIQUÉ

PROJET PILOTE CUEILLETTE DES MATIÈRES RECYCLAGES ET RÉSIDUELLES

Prendre note à compter de lundi 10 avril 2023, nous travaillerons sur un projet pilote afin d'effectuer la collecte dans votre secteur avec un camion à chargement latéral.

Ce qui apporte quelques petites modifications à vos citoyens afin de positionner le bac correctement sur le bord du chemin, pour qu'il soit vidé et non endommagé.

Voici les directives à suivre :

- Placez votre bac sur le bord du chemin le dimanche soir;
- La poignée et les roues orientées vers votre propriété;
- Si vous avez plus d'un bac, prévoir une distance d'au moins un mètre entre chaque;
- Placez vos bacs à au moins un mètre de tout autre objet (boîte aux lettres, véhicule, etc.);
- Le couvercle doit être bien fermé (aucune matière ne doit dépasser du bac ni être placée à côté de celui-ci);
- La pose de réflecteur sur chaque côté permet d'identifier le bac en temps de tempête ou tôt le matin.

Merci de votre collaboration !

1071, Rang 6 et 7 La Sarre (Qc) J9Z 2X5
Tél : (819) 333-6626



Règlement 84 : Nuisances Sécurité publique

Souvent, après quelques tempêtes de neige, il devient parfois compliqué d'entasser la neige sur notre propriété. Nous voulons vous rappeler l'article du règlement 84 de la municipalité, qui porte sur les nuisances :

Article 21 Le fait de jeter, de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains et places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.

En cas d'infraction à ce règlement, une amende peut être délivrée au propriétaire ou locataire fautif.

De plus, le fait de jeter sa neige dans les chemins constitue un danger pour les automobilistes circulant sur ces voies et contrevient au code de la sécurité routière.

Le respect de ce règlement est une preuve de civisme!

Bacs Bleus et verts

Par le fait même, nous vous demandons de bien vouloir déneiger l'accès aux bacs de recyclage et de matières résiduelles pour en faciliter le ramassage.

Merci de votre collaboration!

RÉALISATIONS CLERVAL
VOUS INVITE À SON
MARCHÉ ESTIVAL

CHANGEMENT DE DATES!!
15-16 juillet
de 10h à 18h
à la salle municipale de Clerval

10\$ par table par jour

Pour réservation, contactez Manon au 819-301-4902

Name: _____ Date: _____

Trouve les mots cachés

E É J M A R S B P V M O H R M N D
T U H R L B M R R S S L P T C D O
J P B V J E U D I E H H V M C C V
C D C E P J J S M P R J J A M M Ô
S L E S A Ô C D I T M U R Y E P A
H P T H E N Ô O U E O I H J R H Ô
C A O Ô T Y S B O M L L C E C I J
S N B Y L B P R V B N L D S R J C
J U I N P I O J V R E E I H E F E
O R S Ô V Ô C T E E A T M S D É N
A V R I L T P L U N D I A F I V T
L E M A I B B H D N J A N M D R O
C B A L E É E O A F A A C N I I H
B J A N V I E R A T F O H J C E F
A M A R D I O M Ô R P P E V O R O
E B T V E N D R E D I M S B O V É
D B R S S A M E D I M L F Y F B Ô

| | | | | |
|----------|---------|-----------|-------|----------|
| dimanche | samedi | vendredi | jeudi | mercredi |
| mardi | lundi | septembre | août | juillet |
| juin | mai | avril | mars | may |
| février | janvier | | | |



AVIS A TOUT LES USAGERS DE LA ROUTE

POUR VOTRE SÉCURITÉ, PORTEZ UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SUR LES ROUTES PUISQU'AVEC LES FEUX ACTUELS, LES ANIMAUX SAUVAGES SORTENT DE LA FORÊT PLUS FRÉQUEMMENT QU'À L'HABITUDE. LA FUMÉE LES INCOMMODENT AUTANT SI PAS PLUS QUE NOUS. PLUSIEURS PERSONNES ONT VU DES ORIGNAUX ET OURS TRAVERSER LES CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ À DIVERS ENDROITS.

CONDUISEZ PRUDEMMENT ET SOYEZ PRUDENTS DANS VOS DÉPLACEMENTS !

La Municipalité de Clerval tient à remercier le travail acharné que les travailleurs de la SOPFEU et que les pompiers effectuent afin de sécuriser les feux sur le territoire de l'Abitibi-Ouest.

Depuis plus de 3 semaines ces gens s'assurent que les feux n'atteignent pas les villages environnants et le soutien fourni par ces derniers ainsi que par la Sécurité Civile et la MRCAO est très apprécié.

Plusieurs pompiers forestiers de partout dans le monde viennent prêter main forte au Québec pour combattre ces feux, une solidarité sans frontière qui est assurément très apprécié dans l'épreuve que nous traversons.

Nous vous sommes reconnaissant et espérons que la situation revienne à la normale rapidement afin que tous les combattants du feu puissent aussi avoir un répit.

Nous savons que la situation actuelle peut être stressante et angoissante. Nous travaillons de concert avec les autorités compétentes afin de s'assurer de la sécurité de tous et chacun.

Au nom de nous tous, un énorme merci pour votre travail et votre solidarité !!!